

CLASSEMENT, ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS DES EQUIPES DANS LES CHAMPIONNATS SENIORS 2024-2025 du DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

Les championnats présentent la disposition suivante qui a été approuvée par l'Assemblée Générale des clubs du 11 juin 2022 à Cuzance :

- D1** : 1 poule de 12 équipes,
- D2** : 2 poules de 10 équipes,
- D3** : 2 poules de 10 équipes,
- D4** : (x poules de 5 à 12 équipes).

Cotation :

- Match gagné : 3 points,
- Match nul : 1 point,
- Match perdu : 0 point,
- Match perdu par pénalité : moins 1 point,
- Match perdu par forfait : moins 1 point.

Classement dans la poule :

- 1) En cas d'égalité de points pour l'une quelconque des places, il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les équipes ex aequo
- 2) En cas de nouvelle égalité de points, elles seront départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'elles au cours des matchs qui les ont opposées
- 3) En cas d'égalité de différence de buts entre les équipes ayant le même nombre de points on retient celle calculée sur l'ensemble des matchs
- 4) En cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, on retient celle qui en a marqué le plus grand nombre
- 5) En cas de nouvelle égalité, on retient l'équipe du club, le plus anciennement affilié à la FFF

Classement dans la division : D2, D3 et D4 :

Le classement dans les divisions comprenant plusieurs poules s'effectuera selon les critères ci-après :

- classement du meilleur second : plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 2ème avec les 4 autres équipes de la 1ère à la 5ème place,
- classement des 10ème, 9ème ou 8ème: nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 8ème ou 9ème ou 10ème avec les 4 autres équipes de la 6ème à la 10ème place,

Si une équipe est forfait général, le classement ne prendra en compte que les équipes classées dans chaque poule de la 6ème à la 9ème place ou 8ème à 11ème.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées en premier lieu, par la différence entre les buts marqués et ceux concédés lors de ces rencontres.

En cas de nouvelle égalité, le plus grand nombre de buts marqués, lors de ces rencontres.

Et si encore égalité, équipe dont le club est le plus anciennement affilié à la FFF.

Montées et Descentes :

Celles-ci seront fonction des descentes de Ligue et s'effectueront suivant le tableau ci-après :

MONTEES et DESCENTES FIN DE SAISON 2024-2025				
Descentes de Ligue	D1	D2	D3	D4
0	1 montée en Ligue : le 1 ^{er} . 1 descente en D2 : le 12 ^{ème} .	2 montées en D1 : le 1 ^{er} de chaque poule. 2 descentes en D3 : le 10 ^{ème} de chaque poule.	3 montées en D2 : le 1 ^{er} de chaque poule et le meilleur 2 ^{ème} . 2 descentes en D4 : le 10 ^{ème} de chaque poule.	3 montées en D3 : le 1 ^{er} de chaque poule et le meilleur 2 ^{ème} .
1	1 montée en Ligue : le 1 ^{er} . 2 descentes en D2 : les 12 ^{ème} et 11 ^{ème} .	2 montées en D1 : le 1 ^{er} de chaque poule. 2 descentes en D3 : le 10 ^{ème} de chaque poule.	2 montées en D2 : le premier de chaque poule. 2 descentes en D4 : le 10 ^{ème} de chaque poule.	2 montées en D3 : le 1 ^{er} de chaque poule.
2	1 montée en Ligue : le 1 ^{er} . 3 descentes en D2 : les 12 ^{ème} , 11 ^{ème} et 10 ^{ème} .	2 montées en D1 : le premier de chaque poule. 3 descentes en D3 : le 10 ^{ème} de chaque poule et le moins bon 9 ^{ème} .	2 montées en D2 : le premier de chaque poule. 3 descentes en D4 : le 10 ^{ème} de chaque poule et le moins bon 9 ^{ème} .	2 montées en D3 : le 1 ^{er} de chaque poule.
NB : Si aucune équipe ne pouvait accéder en Ligue pour telle ou telle raison, il y aurait une descente supplémentaire dans chaque division. Si le premier de la Poule n'est pas en conformité avec les différents statuts obligatoires, c'est le second de la Poule qui accède à la division supérieure, à condition d'être en règle avec les différents statuts. Toute équipe FORFAIT GENERAL en championnat entraîne sa disqualification en Coupes du Lot.				

- Lorsqu'une équipe première descend dans une division où se trouve son équipe réserve, cette dernière est automatiquement rétrogradée
- En cas de descente de l'équipe première d'un club dans une division inférieure où se trouve déjà son équipe réserve, celle-ci, même si elle a obtenu le droit de monter sportivement, descend également d'une division
- Lorsqu'une équipe réserve monte dans une division où se trouve son équipe première, son accession est refusée.
- Les sujets non repris dans ce règlement sont régis par les Règlements généraux de la FFF et de la LFO.
- Les cas non prévus seront tranchés par la Commission Coupes et Championnat.

Forfaits Généraux :

à partir du 2ème forfait pour les équipes de D1, D2 et D3,

à partir du 3ème forfait pour les équipe de D4.

NOTA :

En D2, D3 et D4, le titre sera attribué au vainqueur de la finale opposant sur terrain neutre, le premier de chaque poule.